

Recherches sociographiques



Micheline MILOT, *Une religion à transmettre? Le choix des parents*

Fernand Ouellet

Volume 33, numéro 3, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056720ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056720ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ouellet, F. (1992). Compte rendu de [Micheline MILOT, *Une religion à transmettre? Le choix des parents*], *Recherches sociographiques*, 33(3), 485–488.
<https://doi.org/10.7202/056720ar>

du Campanile à Sainte-Foy, œuvre de Gauthier, Guité, Roy architectes, et d'Anjou, Moisan et Associés, architectes. Pour le coup de foudre, un prix au chalet de ski de l'architecte Paul Gauthier à Saint-Ferréol-les-Neiges, œuvre de Gauthier, Guité, Roy, architectes.

Dans la catégorie «culture, loisirs, tourisme», les prix se font nombreux. J'en attribue quatre :

- À la merveilleuse Bibliothèque Gabrielle-Roy au cœur du quartier Saint-Roch à Québec, œuvre de Gauthier, Guité, Roy, architectes, et Bilodeau et Saint-Louis (architecture intérieure).
- À l'étonnant et si vivant Musée de la Civilisation dans la Basse-Ville de Québec, œuvre de Moshe Safdie, architecte ; Belzile, Brassard, Galienne, Lavoie, architectes ; Sungur Incesulu ; Desnoyers et Mercure, architectes.
- Au Centre communautaire Lucien-Borne à Québec, œuvre de Dorval et Fortin, architectes.
- Au Grand Théâtre de Québec, œuvre de Victor Prus, architecte.

Dans la catégorie des «pavillons d'enseignement», trois prix :

- Au Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'Université Laval à Sainte-Foy, œuvre de Gauthier, Guité, Roy, architectes.
- Au Gymnase souterrain du Couvent Notre-Dame-de-Toutes-Grâces à Lévis, œuvre de Déry, Blouin, Robitaille, architectes.
- À l'Aile Marie-Guyart (Gymnase) du monastère des Ursulines, œuvre de Maurice Boutin, André Ramoisy, architectes, un prix spécial pour l'intégration intelligente d'un édifice contemporain dans le tissu urbain fragile et complexe du Vieux-Québec intra-muros.

Dans la catégorie «édifices religieux», aucun prix n'est décerné. En conclusion, ce beau livre de NOPPEN, JOBIDON et TRÉPANIÉRIER s'affirme d'emblée comme un instrument indispensable de référence dans le domaine de l'architecture, une composante si importante et encore si méconnue de notre qualité de vie.

Jean CIMON

Micheline MILOT, *Une religion à transmettre ? Le choix des parents. Essai d'analyse culturelle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991, 165 p.

Il s'agit d'un livre important qui jette un éclairage neuf sur une institution québécoise qui n'a fait l'objet jusqu'ici que d'un nombre très restreint d'études scientifiques rigoureuses : l'enseignement religieux à l'école. On nous présente les résultats d'une enquête empirique menée auprès de plus de mille parents de profil socio-économique différencié, interviewés dans la plupart des régions du Québec. L'enquête est centrée sur une question : pourquoi des parents qui ont pris une distance par rapport aux dogmes et aux rituels de l'Église catholique

continuent-ils à réclamer, dans une proportion de plus de 90 %, un enseignement religieux catholique pour leurs enfants inscrits à l'école élémentaire publique ? L'enseignement religieux et l'enseignement moral sont les seules matières scolaires où les parents peuvent exercer un choix et exiger, en vertu de la Charte québécoise des droits, que l'enseignement dispensé soit « conforme à leurs convictions ». D'où l'importance de bien comprendre les motifs qui amènent les parents à réclamer l'enseignement religieux pour leurs enfants et leurs attentes sur le contenu de cet enseignement. Les réponses que le sens commun apporte généralement à cette question (vestige d'une société traditionnelle, pouvoir structurel de l'institution ecclésiastique sur la confessionnalité scolaire, marginalisation des enfants en enseignement moral) ne résistent pas à l'examen. Il faut donc, selon l'auteure, reconstituer le cadre général dans lequel la réponse que les parents apportent à cette question devient intelligible.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'élaboration des principaux concepts utilisés et à présenter la méthodologie. Le premier chapitre cherche à préciser la spécificité de l'approche culturelle adoptée, à la lumière des travaux théoriques de P. BERGER et de C. GEERTZ. Le deuxième chapitre fournit un exposé très éclairant sur la méthodologie de la « théorie émergente » qui permet d'apporter une réponse à la question définie dans la première partie de l'ouvrage en partant non pas de théories préconçues mais du discours des parents. On trouve dans les quatre derniers chapitres de la troisième partie, une présentation détaillée du résultat des entrevues avec les parents.

À travers les données de l'enquête, on constate d'abord que les parents choisissent l'enseignement religieux catholique pour préserver un héritage familial dont ils se sentent responsables et qu'ils se sentiraient coupables de ne pas transmettre à leurs enfants. Quel est le contenu de cet héritage ? C'est ce qu'expose en détail le deuxième chapitre qui constitue le cœur de l'ouvrage. D'après leurs commentaires, les parents se considèrent responsables de transmettre à leurs enfants une « base religieuse » qui leur fournira des « états fondamentaux » pour l'existence. Le discours des parents permet d'y distinguer quatre volets distincts : a) un soutien dans les épreuves ; b) un espoir d'après-vie ; c) un sens à la vie ; d) un cadre éthique. C'est là que se trouvent, selon Milot, les « schèmes d'une culture de base » dont la contribution à l'« identité confessionnelle » est analysée en détail au chapitre 3. Cette identité n'est pas déterminée par les dogmes et la participation aux rituels de l'Église mais par trois critères : a) ne pas avoir renié la foi catholique reçue au baptême ; b) ponctuer certains moments solennels de la vie familiale (première communion, mariage, funérailles) par des rituels dispensés par l'Église ; c) sélectionner certaines bribes de croyances et de pratiques associées à la confession catholique en tant qu'éléments d'un héritage familial significatif. Milot insiste sur la grande marge de liberté et d'autonomie que s'attribuent les parents pour choisir ce qui doit être retenu et rejeté dans ces croyances et ces pratiques.

C'est dans le quatrième chapitre qu'on trouve la réponse à la question centrale de l'ouvrage : pourquoi les parents insistent-ils pour confier à l'école la transmission de ces schèmes culturels de base ? D'après l'analyse de l'auteure, la réponse des parents se ramène à ceci : dans le contexte du Québec moderne actuel, ce n'est pas l'Église, mais l'école qui constitue le « lieu de la diffusion des schèmes partagés » et le lieu privilégié de la « distribution sociale de la connaissance et de la compétence ». Ce qu'on attend du professeur d'enseignement religieux, ce n'est pas qu'il transmette fidèlement les enseignements de l'Église, mais qu'il possède les connaissances et la compétence pour présenter « l'histoire de Jésus » de manière que les significations de type religieux qui sont rattachées au message chrétien acquièrent une certaine vraisemblance aux yeux des enfants :

Autrement dit, les « états » fondamentaux à l'existence, selon les parents, ne sont pas des formules qui peuvent être apprises comme une règle de grammaire ou de multiplication, comme un code à acquérir une fois pour toutes. *Ils s'avèrent davantage « inférés »* par leur lien avec la vraisemblance qui sera accordée à l'histoire de Jésus, du seul fait qu'elle soit racontée dans un contexte scolaire, lequel, en vertu de sa qualité de dépositaire de la connaissance et de compétence, confère aux réalités qui y sont transmises un caractère d'« aller-de-soi » (p. 133).

Milot considère comme l'indice d'une mutation majeure du rôle de la religion dans la société québécoise ce remplacement de l'Église par l'école pour la validation de l'univers symbolique religieux. C'est l'école qui assure maintenant un « fond de vraisemblance à la fragilité des significations religieuses transmises par la famille ». Et c'est dans cette fonction que s'enracine la demande des parents d'un enseignement religieux à l'école élémentaire. Il ne faut donc pas interpréter cette demande « comme une pratique sclérosée imbue de traditionalisme ».

Quelles sont les principales incidences de cette recherche qui renouvelle complètement les données du débat sur la confessionnalité scolaire et sur son principal enjeu, l'enseignement religieux à l'école ? S'il s'agit pour l'école de répondre aux attentes des parents, elle peut renvoyer dos à dos les défenseurs de la confessionnalité scolaire et les promoteurs de la laïcité. Le discours des parents montre clairement qu'ils rejettent tout contrôle de l'Église sur le contenu de l'enseignement religieux et que ce qu'ils attendent dans ce domaine n'a rien à voir avec les Orientations pastorales de l'Assemblée des évêques (1984). Mais ils manifestent tout aussi clairement leur rejet de l'approche du Mouvement laïc de langue française qui milite pour l'élimination de l'enseignement religieux à l'école.

Les résultats de la recherche de Milot posent également des questions difficiles à ceux qui cherchent à définir une approche de l'éducation religieuse à l'école qui tienne compte de la nouvelle réalité du pluralisme ethnoculturel. Dans un contexte où plusieurs parents trouvent dans les traditions bouddhistes, hindoues, musulmanes, amérindiennes et autres les états dans l'existence que les parents chrétiens recherchent dans l'« histoire de Jésus », une école qui ne répondrait qu'aux attentes de la majorité serait-elle encore une école publique ? Est-il possible pour l'école de développer une approche où les enfants seraient mis en contact avec d'autres traditions religieuses en plus de l'histoire de Jésus ? Cela peut-il être fait sans affaiblir aux yeux des enfants la vraisemblance des réponses qu'apportent ces traditions religieuses aux grandes questions de l'existence ? Serait-il possible d'inclure l'humanisme athée parmi les traditions abordées à l'école élémentaire ? Dans une société en train de se diversifier rapidement par l'immigration, ce sont là des questions auxquelles les éducateurs devront être préparés à apporter des réponses pour faire face avec compétence aux défis nouveaux que pose l'éducation religieuse dans une société pluraliste. Il peut être utile de signaler ici qu'une expérience est en cours depuis une quinzaine d'années en Grande-Bretagne pour définir une approche de l'enseignement religieux qui prenne en considération le pluralisme ethnoculturel.

Cette problématique nouvelle n'est pas encore présente dans le discours des parents qu'analyse MILOT. Faut-il s'en étonner ? Avant la Charte de la langue française, l'intégration des immigrants ne faisait pas partie des mandats de l'école publique. Et ce n'est que depuis 1990, avec la publication de l'Énoncé de politique du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration que la préparation à vivre dans une société pluraliste fait officiellement partie du mandat de l'école publique française. Et encore ! Le ministère de l'Éducation n'a pas de politique officielle à ce sujet. Dans ce contexte, il ne faut pas trop se surprendre de ne pas trouver d'allusions à ces interrogations dans le discours des parents interviewés. Si les entrevues avaient été faites vingt ans plus tôt, auraient-elles révélé la surprenante distance des parents par rapport à l'institution ecclésiale ? En plaçant l'éducation religieuse dans les mains

des éducateurs compétents, les parents nous mettent sur une voie qui permettra, selon moi, de sortir des impasses actuelles.

Fernand OUELLET

*Département de théologie,
Université de Sherbrooke.*

Raymond COURCY, *Vie religieuse et monde moderne. Les petites sœurs de l'Assomption au Canada*, Centre d'études canadiennes de Bordeaux (France), Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1990, 204 p.

Chercheur formé en science politique, rattachée au Centre d'études canadiennes de Bordeaux, l'auteur est aussi prêtre, chargé de la formation sociologique des religieux et religieuses dans le diocèse de Bordeaux. C'est à partir de cette double formation qu'il a voulu analyser l'évolution des petites sœurs de l'Assomption en terre québécoise. Cette congrégation est née en France en 1865 et s'implanta au Canada en 1933. Le livre porte surtout sur l'évolution des trente dernières années (1960-1990), mais au-delà de l'histoire spécifique des «petites sœurs», c'est aussi toute l'évolution religieuse du Québec qui est abordée et plus spécifiquement les rapports entre la religion et la modernité.

Je ne suis pas un spécialiste de la sociologie des religions. Deux raisons m'ont motivé à accepter de rendre compte de cette publication : la première est d'ordre professionnel. M'intéressant à l'évolution des pratiques sociales en milieux défavorisés, j'ai pensé que cette expérience des «petites sœurs» pouvait être éclairante à plus d'un titre (j'y reviendrai). La seconde raison est plus personnelle. Ma famille qui, au milieu des années 1960, habitait le quartier de la Petite Bourgogne à Montréal, a bénéficié de l'action sociosanitaire des sœurs de l'Assomption. Ma mère, gravement malade, a reçu pendant plusieurs mois les bons soins (infirmiers et autres) de ces religieuses qui partaient du quartier voisin (Saint-Henri) où elles habitaient et prenaient quotidiennement les transports publics pour venir soulager les familles des quartiers dits «défavorisés». À cette époque, comme maintenant, peu de médecins acceptaient de venir à domicile et de s'occuper des malades en phase terminale. N'eût été l'action bénévole de ces religieuses-infirmières, je ne sais pas comment ma famille aurait traversé cette terrible période. C'est pourquoi au fil des ans j'ai toujours gardé une admiration pour leur travail. Près de trente ans plus tard, je me suis dit que c'était la moindre des choses que de m'intéresser à leur évolution et de rendre compte de leurs actions dans l'ensemble du Québec.

En introduction, Raymond Courcy aborde les rapports de l'Église avec la société globale. Ils ont souvent été, par le passé, conflictuels; cela est aujourd'hui exacerbé, car la société moderne s'efforce de «rejeter toute incidence religieuse» (p. 5). Nous sommes entrés dans une période où toutes les visions du monde se valent, sur le marché des idées, et où le style de vie en société de type «cohésif» et «paroissial» a laissé place à un style relationnel de type «éclaté»